

Le 20 septembre
2012
N° 09-2012

Section Professionnelle des retraités - Supplément à la Lettre de la Michodière

Les retraités défendent leur pouvoir d'achat et le font savoir.

SOMMAIRE

Page 1 :
- Edito

Pages 2 et 3 :
- A savoir

Page 4 :
- Agenda
- Exprimez-vous
- Vie des régions
- Contacts

La diminution du pouvoir d'achat des retraités ne sera pas une réponse à la crise. Ils ne sont pas coupables mais les victimes des politiques menées depuis maintenant plusieurs années, qui ont conduit à ce que les riches soient de plus en plus riches et les moins bien lotis de plus en plus nombreux.

Aujourd'hui on constate l'augmentation des prélèvements et des impôts et demain, la diminution des retraites ?

La section SNFOCOS des retraités dénonce :

1. L'insuffisance du montant des pensions et pensions de réversion par rapport au coût de la vie,
2. Le report du 1^{er} Janvier au 1^{er} Avril de l'application de la majoration annuelle des pensions,
3. Le coût de santé aggravé suite aux déremboursements des médicaments,
4. L'insuffisance des pensions de reversions,
5. Les objectifs de la loi du 9 novembre 2010 qui prévoit une *réforme systémique* des retraites,
6. Le projet de suppression de l'abattement de 10% pour frais professionnels dans le calcul des impôts,
7. Le projet d'alignement de la cotisation CSG des retraités, sur celle des actifs.

La section SNFOCOS revendique :

1. Le maintien du système par répartition et de la solidarité,
2. L'augmentation du taux de la pension de réversion dans tous les régimes, lequel devrait être porté à 60%,
3. Que la cotisation mutuelle soit assujettie à la déduction fiscale pour les retraités,
4. La prise en charge de la dépendance dans le cadre de la Sécurité Sociale et que les garanties financières permettent le maintien à domicile,
5. Le rétablissement de l'indexation des retraites sur l'évolution des salaires, garantissant la solidarité entre les actifs et les retraités.

Refusons ensemble toutes mesures qui, de manière directe ou détournée, altèreraient notre pouvoir d'achat.

Serge RIO
Secrétaire de la section des retraités

Le rapport d'activité 2011 de l'Assurance retraite en ligne

24/07/12 - Disponible sous format interactif et en version pdf, le rapport national d'activité 2011 de la branche retraite revient sur les événements et chiffres-clés du premier régime de retraite français, avec 17,8 millions de cotisants, plus de 13 millions de retraités, et 98 milliards d'euros versés au titre des prestations vieillesse et veuvage.

L'actualité 2011 de l'Assurance retraite a été marquée par la mise en œuvre de la réforme des retraites du 9 novembre 2010, le renouvellement de ses conseils d'administration, la mise en avant par l'action sociale de la branche d'une politique de prévention de la perte d'autonomie, la poursuite du développement de nombreux services en ligne pour mieux informer l'ensemble des usagers sur la retraite et simplifier leurs démarches. N'oublions pas qu'elle a été récompensée pour la 4^e année consécutive par le prix Podium de la relation client dans la catégorie « services publics ».

Outre le rapport annuel, la CNAV publie le premier rapport de l'Action sociale de la branche retraite, le cahier « Missions et chiffres clés » (8 pages) et le rapport de l'Agent comptable 2011, qui présente une synthèse des comptes de la branche.

(Source : *Annuaire sécu*)

> [Les documents](#)

* * *

Bien vieillir : la CNAV, le RSI et la MSA mettent en place une instance permanente de pilotage et de coordination de leurs politiques d'action sociale

30/07/12 - La CNAV, la Mutualité sociale agricole et le Régime social des Indépendants (RSI) ont décidé de travailler ensemble pour donner une meilleure lisibilité de l'offre commune d'action sociale, souvent méconnue des assurés, des partenaires institutionnels ou associatifs, mais aussi des pouvoirs publics. Les trois régimes ont en effet mis en place une instance permanente de pilotage et de coordination de leurs politiques d'action sociale en faveur du bien vieillir à la retraite.

Ce comité de pilotage s'est ainsi réuni pour la première fois le 17 juillet 2012 au siège de la CCMSA. Il était composé des présidents des trois régimes, de trois administrateurs désignés par les conseils d'administration des caisses nationales, des directeurs généraux et des directeurs d'action sociale des trois organismes. L'objectif est de traiter de façon équitable tous les publics quel que soit le régime d'appartenance et d'assurer une meilleure couverture du territoire dans l'accompagnement des retraités fragilisés.

Ainsi, au niveau régional, les réseaux des trois régimes déclinent des interventions complémentaires :

- Informations et conseils sur le bien vieillir à l'attention de l'ensemble des retraités et de leurs proches,
- Actions collectives de prévention sur des thématiques comme la nutrition, la mémoire, la prévention des chutes...
- Dispositifs d'évaluation globale des besoins et de préconisations d'aides pour les retraités les plus fragiles.

Pour mieux mettre en avant ces actions, le comité de pilotage CNAV-CCMSA-RSI organisera une journée nationale sur le bien vieillir le 9 novembre 2012, destinée aux principaux acteurs institutionnels concourant au vieillissement autonome des personnes âgées, en partenariat avec les régimes complémentaires Agirc-Arrco et l'appui de l'INPES.

« Cette journée permettra aux régimes de retraite d'approfondir les approches inter disciplinaires autour du bien vieillir et de valoriser les actions entreprises avec leurs partenaires pour prévenir la perte d'autonomie », précise un article paru dans le magazine en ligne de la MSA.

(Source : *Annuaire sécu*)

> [Bien vieillir : pour une offre coordonnée](#) - BISMA 20 juillet 2012

* * *

Prélèvements sociaux, ça augmente

Les prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine et sur les placements sont passés de 13,5 à 15,5%. Les revenus du patrimoine (revenus fonciers, plus-values mobilières) y sont soumis rétroactivement depuis le 1^{er} Janvier 2012.

Pour les placements, sont concernés les produits payés à compter du 1^{er} Juillet 2012, les revenus de l'épargne exonérés d'impôt sur le revenu pour la part acquise ou constatée à compter du 1^{er} juillet 2012, et les plus-values immobilières ou sur biens meubles des particuliers réalisés à compter de la même date.

Le Livret A, le livret développement durable et le livret jeune ne sont pas touchés.

(Source : *UFC Que Choisir*)

* * *

Continuer à travailler à la retraite.

Trois mesures vous permettent de poursuivre une activité au-delà de l'âge légal de départ à la retraite dans des conditions intéressantes : la surcote, le cumul, emploi-retraite et la retraite progressive.

Plus d'informations au 3960 ou www.lassuranceretraite.fr

(Source : *Annuaire sécu*)

* * *

Les retraités pauvres, un vote-clé

Serge GUERIN, professeur à l'ESG-Management School, et Christophe GUILLUY, directeur du bureau d'études MAPS - *Le Monde* 27 août 2012.

Avec la précarité croissante qui touche toujours plus de salariés et la baisse du taux net de remplacement du revenu salarial médian (65 % selon l'OCDE) à la suite des différentes réformes, le niveau médian des pensions pour les nouveaux retraités est en baisse. Un article sur la fragilisation croissante des « retraités populaires ».

La future réforme de la décentralisation (un projet de loi sera déposé au Sénat avant la fin de l'année promet Matignon) devra prendre en compte cette réalité.

http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/08/27/les-retraites-pauvres-un-vote-cle_1751840_3232.html

(source : *Le Monde*)

Agenda

- Prochaine commission exécutive les 23 et 24 octobre 2012 à Paris
- **Prochaine réunion du Bureau de la section : jeudi 17 janvier 2013**

* * *

vie des régions

Exprimez-vous !

N'hésitez pas à transmettre vos questions et/ou suggestions au SNFOCOS, à l'attention de la Section Professionnelle des retraités.

Si vous connaissez des retraités non adhérents ou de futurs retraités, n'hésitez pas à le faire savoir au Délégué Régional au Secrétaire de syndicat départemental.

Pour ne pas être coupé de l'information, pensez à nous indiquer si vos coordonnées postales, internet ou téléphoniques ont changé. Merci

Les membres du Bureau de la Section Retraités des régions Nord – Pas-de-Calais - Picardie et PACA se sont portés volontaires pour être destinataires des coordonnées des adhérents retraités de leur région.

Si d'autres membres du Bureau, issus d'autres régions, sont également intéressés, en faire la demande par mail à snfocos.retraites@orange.fr

Nous consacrerons désormais une rubrique à la vie des régions. Faites-nous remonter les informations (réunions, colloques, activités diverses et variées...).

Le point retraite, c'est aussi le support de communication et d'échange entre tous les adhérents retraités du Nord, du Sud, de l'Est, de l'Ouest, du Centre et de l'Outremer.

Contacts

Région Parisienne : Serge RIO
06 47 63 02 69
rio.bzh@orange.fr

Région PACA :	Albert MAZZELLA 06 09 53 10 42 albert.mazzella@orange.fr	GENOVESE Joseph 04 93 35 92 26 joanag06@aol.com	FRANCHINI Claude 06 66 34 69 12 mterravecchia@yahoo.fr
---------------	---	---	--

Région Nord – Pas-de-Calais - Picardie : Marc MALAPEL
06 89 01 51 99
marc.malapel@sfr.fr

Midi Pyrénées :	MANOU-BALDY Véronique 06 70 00 51 60 vbaldy@orange.fr	MOUTON Gérard 06 14 18 91 91 GFMOUTON@aol.com
-----------------	---	---